

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 18 Avril 2023

PRÉSENTS : Mmes Mrs. TERRENNE JP.- DROUET F.- FERDINAND R.- GAILLARD E.- GAUTHIER J.- LABROSSE JF, LACAN S.- MULLER J.- SAVOY N.- SOPETTI JM.

ABSENTS et EXCUSÉS : Messieurs ANTERRIEU T, GALEY J, JACOB P, LARROSE P, et Madame VRECH S

Secrétaire de séance : Madame Sylvie LACAN

- **CHOIX DES ÉQUIPEMENTS POUR LE RENOUVELLEMENT DES ECLAIRAGES PUBLICS DU CENTRE BOURG**

Lors de cette séance, les élus ont déterminé les équipements qui viendront remplacer les luminaires « boules » du centre bourg. La volonté du Conseil Municipal est de moderniser les équipements d'éclairage public tout en déployant des équipements peu énergivores, dans la continuité des renouvellements déjà effectués depuis 2015 sur des lotissements et le long des axes routiers principaux.

Ainsi, le renouvellement des éclairages publics du centre bourg permettra d'économiser les ressources énergétiques et financières, de contribuer à la préservation de l'environnement et de lutter contre la pollution lumineuse.

Les élus valident les propositions des luminaires présentés par l'entreprise ESBTP RESEAUX, les couleurs seront affinées ultérieurement.

La volonté du conseil municipal sera de phaser ce déploiement sur 3 exercices, en commençant dès 2023 par le remplacement des luminaires de la Rue Principale – dite Rue du barri.

Concernant le financement, la commune sollicitera les financements du Fonds Vert, nouveau dispositif de l'état dont le rôle est d'accompagner les collectivités dans l'accélération de la transition écologique. Le Syndicat Départemental d'Energie financera également jusqu'à 40% des dépenses d'amélioration de l'éclairage public

Approuvé à l'unanimité

- **QUESTIONS DIVERSES**

Point sur les réservations du lotissement :

À ce jour, 10 lots ont été vendus, 6 sont réservés et devraient être vendus d'ici quelques mois, et 6 lots restent disponibles.

Point d'étapes sur le Service Civique :

La fiche de vœux ayant été validée par les services préfectoraux, la demande d'agrément sera déposée prochainement. Les missions seront axées sur la mise en place d'actions opérationnelles de sensibilisation à la préservation de l'environnement et de la biodiversité. Madame Sarah FALGUIERES est désignée tutrice. Un comité de suivi pour le pilotage des missions sera constitué ultérieurement.

Une recherche de candidature interviendra prochainement pour le recrutement du volontaire à compter du 1^{er} Juillet 2023.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h30

Le Maire,

Jean-Paul TERRENNE